



## Conseil de l'École doctorale ALLPH@ : Commission des thèses Lundi 9 octobre 2023

Présent.e : Fabienne Bercegol, Valérie Bonnet, Olivier Guerrier, Hilda Inderwildi, Valérie Lafitte-Carbone, Hélène Laurichesse, Hélène Leclerc, Joël Lecussan, Roukiat Moindze, Marie-Agnès Palaisi, Stéphane Pujol, Luc Sautin, Modesta Suarez, Oihana Vercruyssen, Charles Wolfe

Excusé.e : Christophe Alcantara, Elsa Dorlin, Nathalie Duclos, Vincent Latour, Hugues Samyn, Marie-Gabrielle Suraud

### Informations

L'ordre du jour est dense. Aussi la direction de l'École doctorale se limite-elle à donner deux informations en préambule.

La première concerne le **nombre d'inscriptions** finalisées à la date du 9 octobre : 133, dont 19 inscriptions en première année. Cela semble peu, alors qu'est fixée à ce jour la clôture des inscriptions. Valérie Lafitte, responsable du Service des Études doctorales, n'est pas inquiète et considère qu'on est plutôt en avance. Les doctorant.es peuvent régler leur inscription par virement jusqu'au 27 octobre. Les inscriptions accordées à titre dérogatoire seront traitées dans les meilleurs délais à compter du mardi 10 octobre.

La seconde information est relative à la **visite des experts camerounais**, le 27 octobre. La présidente de l'université, Emmanuelle Garnier, a confirmé sa présence pour accueillir la délégation. Le programme de visite sera bientôt arrêté de manière définitive et transmis aux membres du conseil qui sont chaleureusement invités à s'y associer.

### Examen des demandes d'aides à la mobilité

La réunion se poursuit en examinant les **demandes d'aides à la mobilité**. Stéphane Pujol fait la synthèse des **nouveautés proposées par la Commission Recherche et le Service des Relations internationales** de l'université Toulouse Jean Jaurès. La principale information est que *les cotutelles ne sont désormais plus exclues de ce système d'aides beaucoup plus favorables à bien des égards.*

La campagne sera ouverte *du lundi 13 novembre au vendredi 1er décembre 2023*, soit trois semaines, durant lesquelles les doctorant.es auront l'opportunité de se connecter sur la plateforme MoveOn, afin de compléter un dossier en ligne et verser leurs pièces justificatives. L'aide octroyée par la CR et les RI est versée à l'unité de recherche qui la tient à la disposition des doctorant.es. L'UR aura déjà été mobilisée pour une contribution financière « concourant à l'équilibre du budget global de la mobilité » (pas nécessairement 50% du montant sollicité, cela peut-être moins, notamment pour les mobilités dites « lointaines » et pour les UR dont les budgets demeurent modestes).



Sont exclues du dispositif : 1] les mobilités correspondant à un travail « ordinaire » de thèse (qui relèvent d'un autre dispositif dit « d'aide au terrain »), 2] les mobilités déjà effectuées au lancement du dispositif, 3] les mobilités dont le coût total est inférieur à 500€. Les doctorant.es ayant déjà bénéficié d'une aide à la mobilité ne seront pas prioritaires. Le récapitulatif adressé par la CR et les RI livre le détail des bourses ERASMUS + (courte et longue durée), ainsi que des financements sur fonds CR pour des participations à des colloques internationaux, des séjours dans un laboratoire ou dans une institution à l'étranger, ceci afin de développer des coopérations, la préparation d'un séjour postdoctoral, entre autres.

L'École doctorale a reçu neuf demandes d'aide à la mobilité pour un montant supérieur à 13 000 €, alors qu'elle ne dispose que de 4000 € pour ces aides.

Il est donc décidé au terme de la concertation 1] que les doctorantes et doctorants ayant déjà bénéficié d'une aide l'an dernier ne pourront pas recevoir de nouvelle aide cette année, 2] que celles et ceux qui n'avaient pas bénéficié d'une aide, recevront 665 € équivalents à la somme globale de 4000 € équitablement répartie.

On indiquera à toutes celles et tous ceux qui avaient sollicité l'aide à mobilité ALLPH@ qu'ils ont désormais la possibilité de candidater à une mobilité internationale Erasmus + et /ou Commission Recherche, qu'ils aient bénéficié ou non de l'aide ALLPH@.

### **Examen des demandes d'aides à la publication.**

La commission passe ensuite à l'examen des **demandes d'aides à la publication**. N'ont été jugés recevables que cinq des sept demandes reçues. Pour l'une des deux demandes rejetées, l'éditeur étranger ne souhaitait pas faire de lettre d'engagement ; pour l'autre, l'insertion dans l'ED ALLPH@ semblait trop fugitive. La soutenance était par ailleurs plus ancienne que pour les autres demandes. La doctorante a néanmoins pu bénéficier d'un soutien de son laboratoire de rattachement.

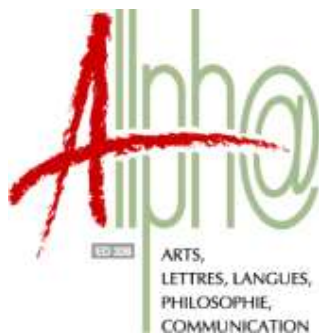
L'une des cinq demandes retenues est écartée en raison de l'absence de devis en bonne et due forme. Puis, on décide de répartir équitablement la somme dont dispose l'ED entre les quatre thèses restantes, dont les rapports de soutenance sont tous élogieux (500 € x 4).

*Les lauréates ont été informées dès le 10.10., et le candidat non retenu également.*

Nota. Afin de permettre un plus grand nombre de candidatures, le délai après soutenance était passé en 2022 de deux à quatre ans. Devant la multiplication des demandes d'aide à publication et la difficulté à en pérenniser la somme, on adopte le principe de revenir à un délai de deux ans après soutenance pour être éligible.

### **Examen des demandes d'inscriptions à titre dérogatoire**

On constate que la liste des demandes n'est pas complète et qu'il y a un grand nombre de dossiers non finalisés. Il s'agit de dossiers pour lesquels aucune démarche n'a pas encore été entreprise. Roukiat Moindze fera un mail de rappel en indiquant aux doctorantes et doctorants



concernés qu'ils seront prochainement déclarés en abandon, ceci en espérant une réaction de leur part.

Avant d'examiner une à une l'ensemble des demandes dérogatoires, sur proposition de la direction et suivant l'avis du Bureau de l'ED, réuni le même jour de 11h à 12h, *la commission prend la décision de ne pas examiner les demandes de 4<sup>ème</sup> année pour les financés et de 7<sup>ème</sup> année pour les non-financés, sous réserve que le CSI soit favorable*. La commission se penchera sur tous les cas de CSI réservés. Le nouveau dispositif CSI permet cette latitude. Conformément à sa nature et ses visées, définies dans l'arrêté doctoral d'août 2022, le CSI pourrait désormais dispenser d'avoir à constituer un dossier de demande dérogatoire pour ces années. On y substituerait l'avis CSI positif. Pour les avis CSI réservés et défavorables, un dossier de demande d'inscription dérogatoire continuera d'être exigé.

Par ailleurs, les directeurs et directrices des unités de recherche pourront se dispenser, dans ces cas (4<sup>ème</sup> année pour les financés et de 7<sup>ème</sup> année pour les non-financés), d'écrire une lettre de soutien à la demande de réinscription.

Les demandes de renouvellement d'inscription à titre dérogatoire sont examinées une à une. Toutes sont acceptées, mais des problèmes pourraient surgir pour les dossiers non-finalisés, notamment dans les cas de CSI réservés. La direction de l'École doctorale les traitera autant que possible en Bureau. Elle a déjà été saisie pour quatre médiations qui ont conduit à un renouvellement d'inscription en 8<sup>ème</sup> année, un abandon et deux changements de direction.

En 2023, la Commission des thèses se réunira plusieurs fois, et dès septembre.

### **Intervention de Laure Larcher et Mathilde Caride-Prada (Scuio-IP)**

Laure Larcher et Mathilde Caride-Prada font une présentation très complète du PADLET qu'elles ont conçu et réalisé :

<https://padlet.com/docscuioip/portail-de-ressources-d-di-es-l-insertion-professionnelle-de-69bib98xs4ioo5ip>

Elles invitent les doctorant.es, à commencer par les élu.es au conseil d'ALLPH@, à faire des suggestions d'amélioration, qu'il s'agisse de la configuration du PADLET ou des liens à y faire figurer. Ce PADLET est une innovation enthousiasmante. Il sera très utile et c'est aussi un bel exemple ce que peuvent produire des collaborations fructueuses entre des structures de formation et des services.

Laure Larcher évoque brièvement le questionnaire qu'elle a mis au point à l'intention des doctorant.es d'ALLPH@ pour mieux évaluer leurs besoins. Il est en cours de validation par l'ensemble des acteurs, dont Alexia Rosso et Erine Pioffret, élues ALLPH@, et il sera prochainement transmis à l'ensemble des doctorant.es de l'ED. Ce questionnaire anonyme s'intitule **\*\*\*Vous, votre projet professionnel et vos besoins pour l'identifier et le mettre en œuvre\*\*\***. Son objectif est de mieux évaluer les éventuels besoins d'accompagnement vers une future insertion professionnelle hors parcours académique.



### **Intervention de Charlie Marquis (UT, Recherche, doctorat et valorisation)**

Charlie Marquis rappelle le contexte de la rencontre avec Hilda Inderwildi début 2023, après son intervention à la Conférence de la Recherche. La direction de l'ED ALLPH@ s'est engagée depuis fin 2022 dans une démarche volontariste de développement des CIFRE et a sollicité son expertise à ce titre. Charlie Marquis présente son service et la manière dont il peut venir en soutien aux différentes unités de recherche fédérées au sein d'ALLPH@, notamment pour le montage de CIFRE. Son PPT est joint au présent compte rendu. On pourra mesurer la richesse de ce qui est initié et proposé.

A particulièrement intéressé l'idée de penser la PRÉ-CIFRE pour des recherches partenariales facilitées et pérennes, avec une succession de doctorats connexes. Si les conditions de la CIFRE demeurent parfois difficiles pour les doctorant.es qui bénéficient de ce type de financement, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un modèle avantageux, non seulement en termes de financement, mais également au niveau de la professionnalisation. Dans la démarche, entamée depuis 2022, de soutien au développement des CIFRE ALLPH@, les conditions de suivi devront faire l'objet d'une vigilance accrue, de manière que les doctorant.es en CIFRE ne soient plus pris dans une forme de schizophrénie dommageable à la rédaction de thèse.

*Durant le conseil du 9 octobre, Luc Sautin et Oihana Verduyssen ont appris leur élection au Conseil de la Politique doctorale plénier. C'est un succès aussi mérité qu'inespéré eu égard aux modalités électorales pour le moins étonnantes qui ont prévalu. Ils parleront de l'installation du CPDP lors du conseil de mars.*

Compte rendu rédigé par H. Inderwildi avec le concours de Valérie Lafitte et Stéphane Pujol

Toulouse, le 12 octobre 2023

# Dynamiser la recherche partenariale et la valorisation des résultats de la recherche

## Définir les possibles avec l'ED Allph@

Charlie Marquis, chargé d'affaires de l'UT

## A l'occasion du conseil de l'Ecole Doctorale Allph@

- ✓ Présentation succincte et éléments de contexte de la mission à l'UT
- ✓ Démarche de travail sur le site toulousain
- ✓ Mes priorités et ma feuille de route pré-existante
- ✓ Les perspectives avec Allph@

## Quand je parle !

### *En théorie...*

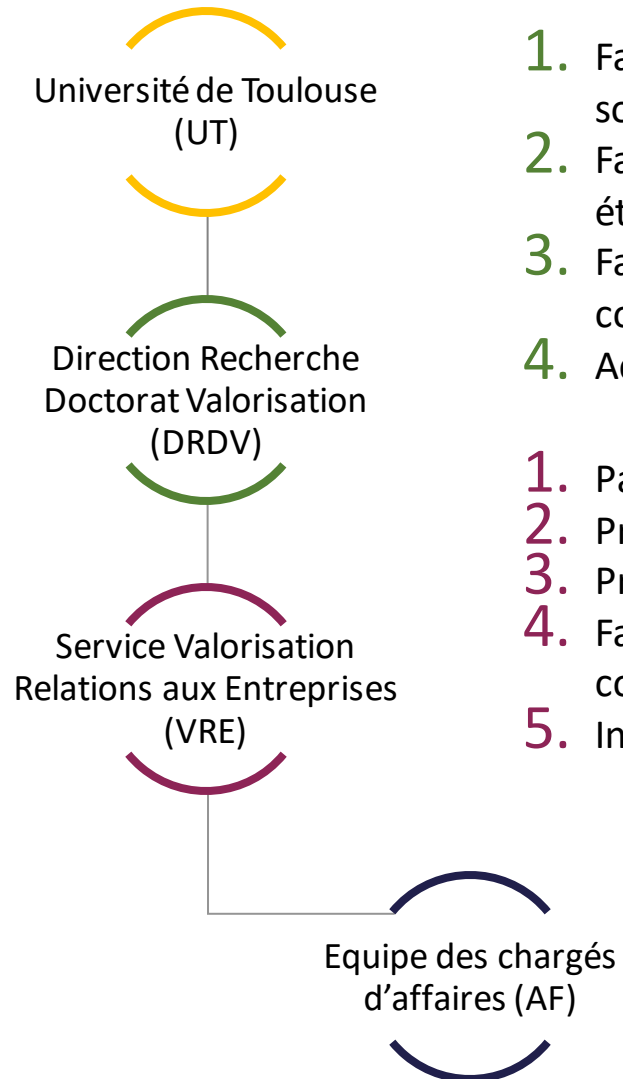
- ✓ La collaboration de recherche = faire avec un partenaire non académique (public ou privé) ;
- ✓ Être embauché en doctorat = être payé pour faire le projet de recherche ;
- ✓ La recherche partenariale ≠ la recherche sur commande/sous contrat ;
- ✓ Le partenariat de recherche pose les conditions de mises en œuvre de la recherche  
**PAS** le résultat ;
- ✓ *A priori*, le format de la recherche partenariale ne se prête pas à tous les objets de recherche ;
- ✓ Envisager la valorisation de résultats de recherche = penser les valeurs d'usage  
(plein de voies de valorisation possibles) ;

Stratégie Régionale  
d'Innovation  
Occitanie (SRI)

## 8 Domaines Stratégiques d'Innovation de la région Occitanie (2021-2027)

1. Alimentation saine, durable et territorialisée ;
2. Eaux : économie et gestion maîtrisée, usages et risques ;
3. Economie du littoral et mer ;
4. Santé, bien-être & bien vieillir ;
5. Mobilité intelligente et durable ;
6. Matériaux intelligents et durables et procédés associés ;
7. Transition énergétique des territoires et de l'économie régionale ;
8. Big data, IA et cybersécurité : l'Occitanie territoire numérique éthique et souverain.





1. Être un site acteur de la transition sociétale ;
2. Être un site acteur de la transition numérique au service de la diffusion des savoirs ;
3. Être un site acteur de la transition environnementale ;

1. Faire émerger de nouveaux champs et questionner des évolutions majeures des sociétés actuelles ;
2. Faire émerger des recherches interdisciplinaires dépassant les frontières des établissements pour les porter vers des sources de financement ;
3. Faire le lien entre les instances collégiales de l'Université de Toulouse et les communautés de chercheurs ;
4. Accompagner des dynamiques transversales à l'échelle du site.

1. Partager une stratégie partenariale commune avec les établissements ;
2. Prospector des opportunités pour le développement de projets collaboratifs ;
3. Promouvoir les expertises scientifiques et techniques au sein de l'UT ;
4. Favoriser l'accès aux plateformes technologiques et la création de laboratoires communs ;
5. Informer et conseiller sur les actions de valorisation.

1. Valoriser des expertises de l'UT ;
2. Prospector des opportunités de partenariats ;
3. Informer et conseiller sur les actions de valorisation et de partenariat.



Dès 2024, la coopération serait étendue au 22 établissements de l'UT

NB : actualités des services valorisation/partenariats de UT2J, UTC et CNRS depuis 12 mois.





Ionela **ILIESCU**

[ionela.iliescu@univ-toulouse.fr](mailto:ionela.iliescu@univ-toulouse.fr)

*Domaine de formation : physique,  
chimie, sciences des matériaux*



Charlie **MARQUIS**

[charlie.marquis@univ-toulouse.fr](mailto:charlie.marquis@univ-toulouse.fr)

*Domaine de formation : sciences  
humaines et sociales*



Alice **LE FRIEC**

[alice.le-friec@univ-toulouse.fr](mailto:alice.le-friec@univ-toulouse.fr)

*Domaine de formation : biologie,  
biotechnologie, santé*



Ariane **RUDELLE**

[ariane.rudelle@univ-toulouse.fr](mailto:ariane.rudelle@univ-toulouse.fr)

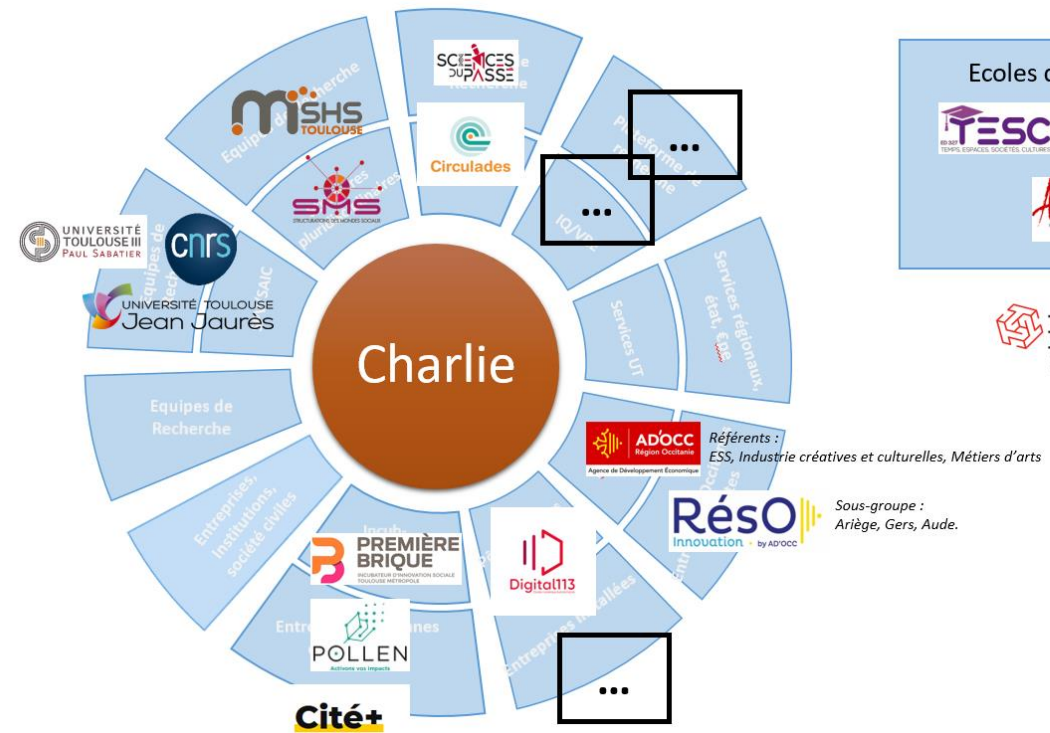
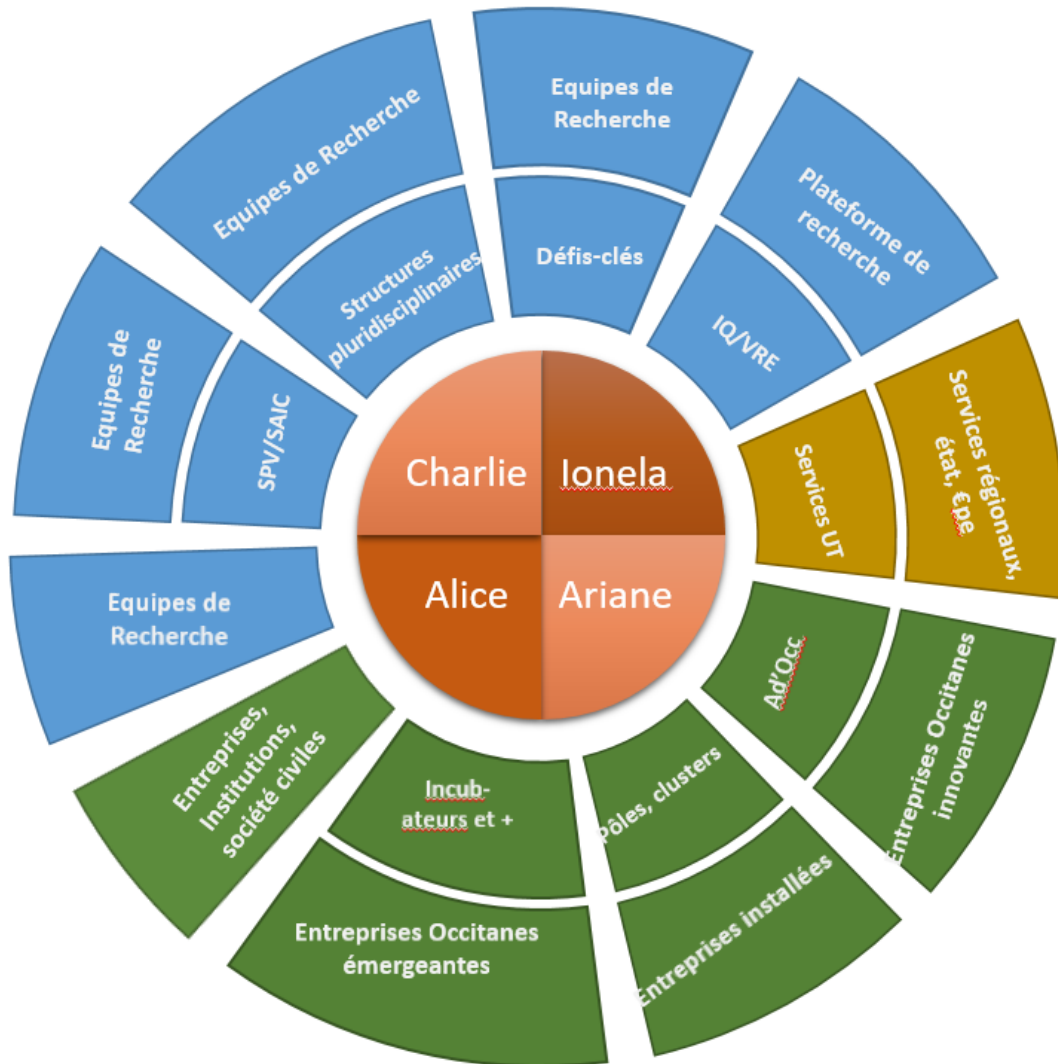
*Domaine de formation : énergie,  
développement durable, mécanique*

**Vous pouvez aussi nous joindre via Labconnect**  
<https://lab-connect.univ-toulouse.fr/contactez-nous>



# Ecosystème(s) de l'équipe

➔ Identifier et prospecter des convergences d'intérêts et des opportunités de partenariats



## Prospection d'opportunités de partenariats

→ Miser sur des convergences d'intérêts et d'opportunités

### Innovation sociale et durable

- Il s'agit ici de penser l'innovation sociale, la R&D sociale et environnementale en lien avec la recherche publique de soutenir les filières émergentes qui s'inscrivent dans la nouvelle économie, l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ;

### Tourisme patrimonial, culture et territoire

- Directement en lien avec le territoire occitan et ses cultures, objet pour la recherche et potentiel lieu de valorisation de résultats, il conviendrait ici de penser une convergence des potentiels de valorisation en terme de cultures, patrimoines et territoires ;

### Action publique et recours aux services publics

- Il s'agit ici de renforcer la valorisation (valeurs d'usage) des recherches qui portent sur les institutions publiques, sociales, médico-sociales, hospitalières, éducatives, etc. leurs fonctionnements, dysfonctionnement et transformations ;

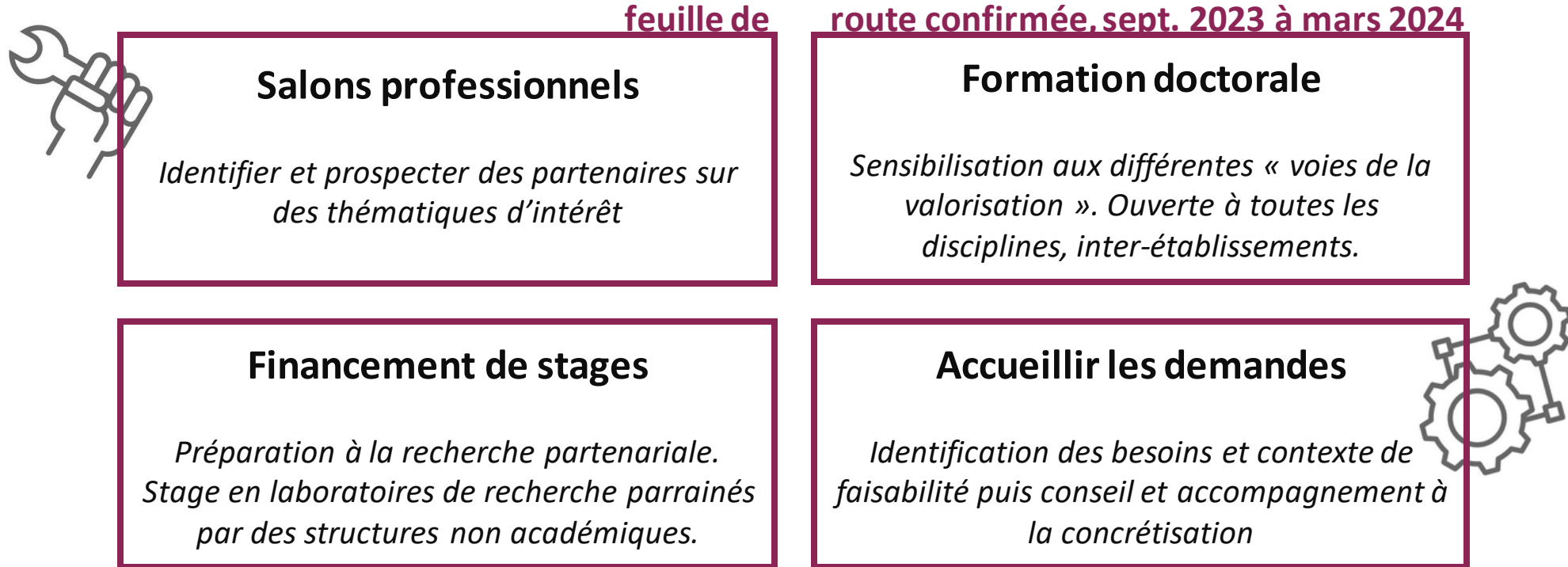
### Nouvelles technologies de la diffusion scientifique et du transfert de connaissances

- Dans la continuité des travaux de valorisation mobilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la multiplication de nouveaux formats est en soi un objet de recherche partenariale avec ces nouveaux éditeurs et un champ d'application pour la création digitale ;

Suite aux  
échanges avec  
l'écosystème  
académique  
depuis 10 mois

## Soutenir des dynamiques de valorisation et de partenariats

→ Identifier et réunir les conditions favorables à la valorisation et aux partenariats



**Autres actions mises en œuvre par l'équipe :** *co-organisation d'évènements BtoB ou Laboratoires/Entreprises, webinaire ou présentation de dispositifs de recherche partenariale, visites de plateformes universitaires pour les entreprises, développement « clientèle » des plateformes, réseau ALUMNI...*

## Soutenir des dynamiques de valorisation et de partenariats

→ Identifier et réunir les conditions favorables à la valorisation et aux partenariats

### Dispositif pré-CIFRE

*Préparer et anticiper les conditions de la recherche partenariale avec les ED et les HDR*

### perspectives d'activités à poursuivre

### Ateliers 'innovation sociale'

*Ateliers de partages d'expérience et de co-construction concernant l'articulation innovation sociale et recherche*

### Réseau des valorisateurs

*Accompagner l'animation du réseau des « valorisateurs » de la recherche sur le site toulousain. Soutenir la coopération.*

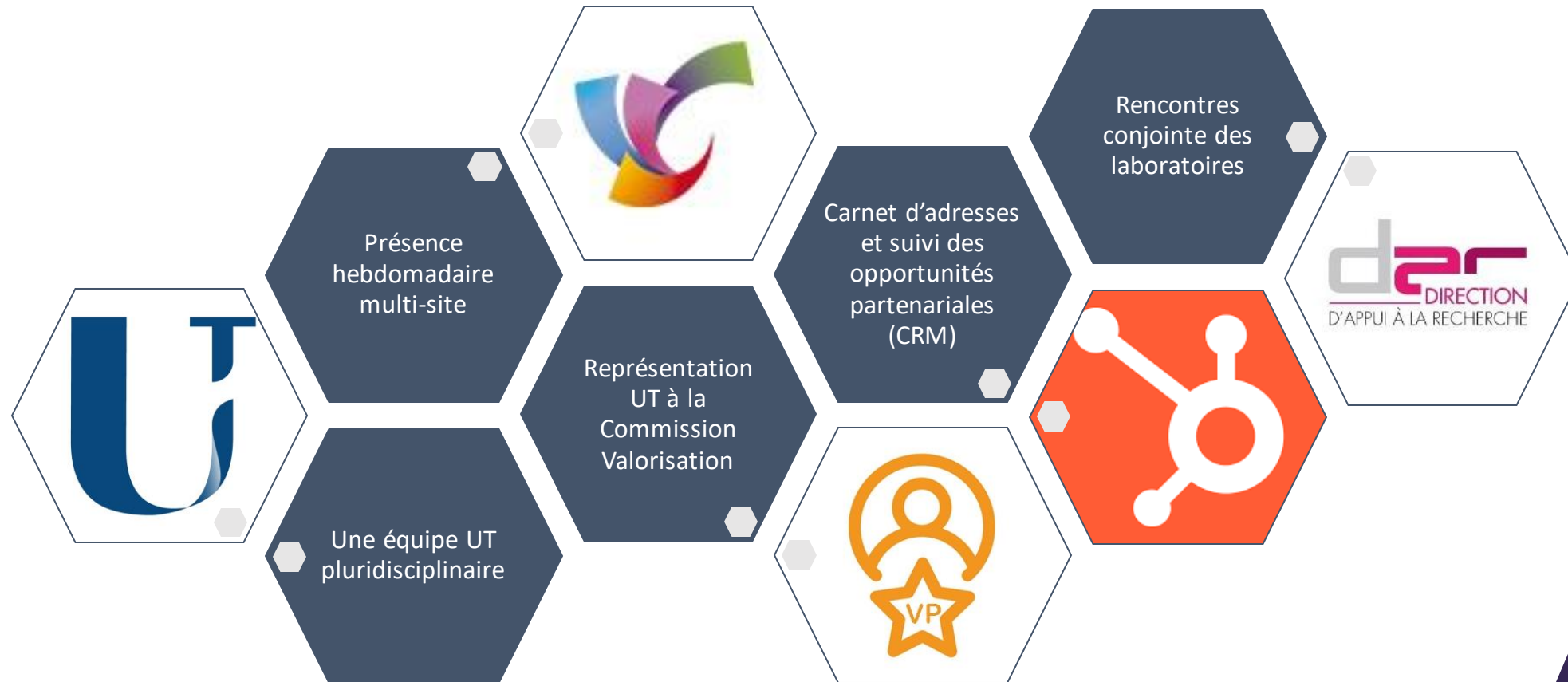
### Rencontres Labo/Entreprises

*Formats à identifier et thématiques porteuses. Réflexions concernant les différents démarches 'recherches-action'*

**Autres actions mises en œuvre par le département sur lesquels s'appuyer :** *outils de l'intelligence économique ou technologique, base de données Lab-Connect, démarches tarifaire et qualité pour les plateformes, veille d'appels à projets partenariaux, défis clés scientifiques régionaux...*

## Coopération et transversalité notamment avec l'UT2J

→ Faire du lien pour accélérer la concrétisation des opportunités





## Convergence de travaux avec l'Ecole Doctorale Allph@

→ Des perspectives à identifier ensemble pour le public doctorant

### Thématiques porteuses

*Et compatibles avec une démarche collaborative ou partenariale*

### Ecosystème(s)

*Partenaires historiques, nouveaux réseaux...*

### Les valeurs d'usage

*Des recherches doctorales sur les formes multiculturelles de la créativité humaine.*

### Co-financement CIFRE

*Comment réunir en amont les bonnes conditions de réalisation ? (M2, HDR, réseaux, montage)*

### La recherche-crédation

*Est-ce compatible avec un partenariat de recherche ?*

### Autre(s)

*A propos des partenariats de recherche et de la valorisation des travaux doctoraux*

**Format concret de travail :** *co-organisation d'évènement de rencontres des réseaux académiques et non académiques, co-organisation de réunion d'information sur les financements des partenariats dans la recherche, soutien opérationnel pour aller chercher des fonds pour la recherche partenariale...*